

Un physicien mis en examen pour ses liens avec Al-Qaida au Maghreb islamique

Article paru dans l'édition du 14.10.09

Franco-algérien, Adlène Hicheur conversait par Internet avec l'organisation terroriste

Au terme de 96 heures de garde à vue, Adlène Hicheur, 32 ans, un physicien franco-algérien considéré comme un « brillant chercheur », a été mis en examen, lundi 12 octobre, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Il a été placé en détention provisoire, conformément aux réquisitions du parquet de Paris.

Interpellé jeudi par les policiers de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), à Vienne (Isère), avec l'un de ses frères âgé de 25 ans, - relâché sans aucune charge -, Adlène Hicheur est soupçonné d'être entré en contact avec Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Le chercheur conversait régulièrement par Internet avec l'un de ses responsables chargé de la communication et de la propagande. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'intéressé aurait fait part de son « envie » de commettre un attentat, mais aucun fait précis n'était évoqué dans ces échanges.

L'AQMI, sorte de « franchise » algérienne du mouvement d'Oussama Ben Laden, est considérée par le renseignement français comme la plus grande menace terroriste visant l'Hexagone. Mais c'est surtout la personnalité du correspondant qui a intéressé les enquêteurs.

Né à Sétif, en Algérie, le 4 décembre 1976, Adlène Hicheur, qui possède la double nationalité franco-algérienne, travaille à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse et au Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN). Titulaire d'un doctorat en 2003 au laboratoire de physique des particules (LAPP) d'Annecy-le-Vieux, une unité de recherches dépendant de l'université de Savoie, il a effectué un stage à l'université californienne de Stanford (Etats-Unis) sur le projet « Babar », un accélérateur de particules. Puis, en 2006, il devient chargé de cours à l'EPFL et utilise les installations du CERN. « Il avait accès au campus, mais pas aux zones sensibles », souligne James Gillies, porte-parole du centre.

« Discret et attentif »

Dans un communiqué publié lundi, le CERN redit qu'il ne « mène pas de recherche dans les domaines de l'énergie nucléaire et des armes nucléaires » et « ne possède pas de matériaux susceptibles d'être utilisés à des fins terroristes ». La police française, qui a saisi le 3 octobre le matériel informatique d'Adlène Hicheur au CERN, confirme. « Il aurait aussi bien pu être chauffeur-livreur », dit-on à la DCRI en excluant tout projet d'attentat dans le domaine nucléaire.

Les enquêteurs s'interrogent néanmoins sur les motivations d'Adlène Hicheur, décrit par ses collègues comme « un brillant chercheur français », « discret, et attentif aux aspects pédagogiques » de sa mission. Pour des raisons médicales, Adlène Hicheur avait cessé de travailler de février à juillet. Depuis, il avait repris un mi-temps à l'EPFL mais n'était pas revenu au CERN. « Une présomption de culpabilité pèse sur mon client », s'indigne Dominique Beyreuther, son avocate, qui affirme que sa garde à vue a été difficile en raison d'une sciatique très douloureuse.

La DCRI a découvert ses conversations dans le cadre d'une enquête menée depuis un an avec la DGSE, sur la base d'un renseignement américain, concernant un réseau d'acheminement de djihadistes vers l'Afghanistan. Une information judiciaire a été confiée au juge anti-terroriste Christophe Teissier en septembre. Avec, en toile de fond, cette inquiétude : jusqu'ici, l'AQMI n'a jamais réussi à recruter en France.

Isabelle Mandraud

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
 Télé

Le Monde

» Abonnez-vous au Monde à -60%
 » Le journal en kiosque

